

« J'entre en 6^e en septembre prochain
et je veux danser avec d'autres élèves
pendant mes 4 années de collège »



Photographie : © Charlotte Robin

Conservatoire
de Rennes
et **Collège Les
Hautes Ourmes**

2025 – 2026

CHAD
Classe à Horaires
Aménagés
Danse



Conservatoire de Rennes
Danse, Musique, Théâtre & Site Blosne
École des Arts de la scène 26 rue Hoche
crr-scolarite@ville-rennes.fr
conservatoire-rennes.fr
Place Jean Normand

C'est quoi la CHAD ?

C'est une classe qui te permettra d'apprendre à danser sur le temps scolaire. Tu y développeras ton sens de l'écoute, ta concentration et ta confiance en toi qui favoriseront une meilleure chance d'épanouissement et de réussite scolaire.

Où et quand ?

Les cours ont lieu au collège pendant le temps scolaire grâce à un emploi du temps aménagé.

Pour qui ?

Pour toi qui va entrer en 6^e, que tu sois débutant ou non et si tu as envie de :

- danser avec d'autres enfants de ton âge
- participer à un projet collectif pendant 4 ans

Quel programme ?

Chaque semaine

- Cours de danse : exploration de la danse classique, contemporaine, moderne, hip-hop, barre à terre... avec une spécialisation en danse Jazz.
- Cours d'anatomie, physiologie, nutrition et hygiène du danseur.
- Cours d'histoire de la danse et culture chorégraphique.

Tu participeras également à des représentations publiques et à des temps de découverte avec des artistes sur les lieux des différents partenaires et pouvant être organisés en dehors du temps scolaire.

Quand et comment candidater ?

Du lundi 3 février au mercredi 12 mars 2025

Procédure de candidature en 2 étapes :

1. Déposer une candidature au Conservatoire sur le site : www.conservatoire-rennes.fr
2. Formuler une demande auprès de la DSDEN 35 via « Démarches simplifiées » sur le site *Affectation en collège public d'Ille-et-Vilaine*

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le secrétariat du collège Les Hautes Ourmes au 02 99 50 44 49

L'audition d'entrée

Mercredi 23 avril 2025 au collège Les Hautes Ourmes
(convocation envoyée par mail)

C'est quoi une audition d'entrée ?

Tu participeras à un cours collectif visant à repérer ton sens rythmique, ta capacité à reproduire un enchaînement de mouvements simples, à respecter les consignes données, ton sens d'adaptation et de travail dans une proposition de composition collective ainsi que ton niveau d'écoute et de concentration suivi d'un temps d'échange avec ta famille.

L'admission

L'admission définitive est communiquée aux familles courant juin par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. Elle tient compte de ce que les enseignants auront pu percevoir au cours de l'audition d'entrée et de l'avis de la commission académique dans la limite de 12 places.

Combien ça coûte ?

Frais de dossier et de scolarité : Pris en charge par la Ville de Rennes

Viens nous rencontrer avec tes parents !

Réunion d'information au collège Les Hautes Ourmes

- Mercredi 5 février 2025 à 13h30 au collège

Portes Ouvertes

- Conservatoire de Rennes (sites Hoche & Blosne) : Samedi 1^{er} mars 2025 de 14h à 18h
- Collège Les Hautes Ourmes : Vendredi 28 février 2025 à 16h

+ d'informations : www.conservatoire-rennes.fr
et www.college-les-hautes-ourmes.ac-rennes.fr

